

Production porcine à petite ou à grande échelle.

**Mémoire présenté au BAPE
À St-Hyacinthe
Le 11 mars 2003
PM**

**Par :
Guy Lussier**

Production porcine à petite ou à grande échelle.

Bonjour madame la présidente et messieurs les commissaires, permettez que je me présente. Je suis le dernier d'une famille agricole de 13 enfants. En 1950 mon père exploitait une ferme de 300 acres. Sur la ferme nous avions 50% de la superficie qui servait à la production laitière et l'autre 50% était de la production horticole, plus une érablière pour s'occuper durant les périodes creuses!!!

Quand on parle de ferme familiale je peux vous dire que je connais, je dirais plutôt ferme ou l'on exploite les enfants, avec un revenu qui n'est pas au rendez-vous.

Je suis gradué de l'Université Laval en 1970, en génie rural et en agronomie. J'ai débuté ma carrière professionnelle comme conseiller en production animal dans la Beauce. C'était le début de la production porcine au Québec, les premières porcheries avec des systèmes d'entreposage pour le lisier. Les premières porcheries viables, ou un producteur porcin pouvait vivre de son métier. La dimension à l'époque était de 100 truies plus l'engraissement.

Par la suite j'ai eu une porcherie d'engraissement de 2000 porcs en intégration de 1975 à 1980. Production que j'ai abandonnée pour retourner dans le secteur publique. J'ai enseigné l'agriculture au niveau secondaire et collégial de 1978 à 1985. J'étais à l'époque en contact direct avec la relève agricole.

De 1985 à 1995 j'ai travaillé comme consultant en agriculture. Mon travail principal à l'époque était la confection des systèmes d'entreposage étanche pour le lisier ou le fumier solide. Durant cette époque, le défi du MENVIQ et des consultants, fut de sensibiliser les agriculteurs à construire des systèmes d'entreposage suffisamment grand et suffisamment résistant pour supporter nos hivers Québécois. Ensuite il a fallu surveiller les entrepreneurs pour qu'ils construisent selon les plans.

Je crois que nous avons réussi ce défi, car j'ai dû approuver au moins 1000 systèmes d'entreposage et je n'ai eu aucun bris à réparer. J'étais conscient à l'époque que nous réglions seulement une partie du problème, car nous avons construits des systèmes étanches, mais notre mandat s'arrêtait là. La disposition du lisier était laissée à la responsabilité des producteurs. Le lisier était considéré à l'époque, comme un déchet.

Depuis le début des années 70, Au Québec surtout, il y a eu, une sensibilisation à l'environnement de tous les producteurs agricoles, porcins, laitiers et autres. J'ai encore vu cet hiver, en Ontario et au États-Unis des producteurs laitiers épandre du fumier sur la neige. Vous ne voyez plus cela au Québec depuis longtemps.

Il y a eu une évolution des connaissances de la part des professionnels agricoles, qui aujourd'hui sont en mesure de mieux conseiller les agriculteurs. Aujourd'hui l'Ordre des Agronomes du Québec mène une campagne de sensibilisation et de formation intensive, pour s'assurer que les agronomes fassent leur travail adéquatement.

Actuellement je travaille dans l'immobilier agricole, je réalise des PAEF à l'occasion, et surtout j'aide les producteurs qui désirent démarrer en production porcine. Chez tous les nouveaux producteurs, que j'ai conseillé, et qui débutent en production porcine, le lisier n'est pas considéré comme un déchet, mais comme un fertilisant qui réduit le coût de production et qui améliore la qualité de leur sol. À l'exception des zones qui sont vraiment en surplus, je crois que la majorité des producteurs pensent que le lisier est une richesse pour eux et non un déchet dispendieux à éliminer.

Aujourd'hui la production porcine à grande échelle est accusée de tous les maux. La réalité est totalement différente. La production porcine est la première à s'être conformée à tous les règlements du MENVIQ. Il n'y a plus aucun rejet de lisier directement dans les cours d'eau. Aujourd'hui tous les producteurs porcins ont des PAEF, et la plupart font partie de club agro-environnemental. Chez quelques producteurs, il reste un petit bout de chemin à faire, soit de suivre les recommandations du PAEF. Sur ce point je crois que le BAPE devrait faire des recommandations. Un suivi plus rigide s'impose.

J'ai un de mes clients, producteur de porcs, qui a volontairement accordé des pouvoirs à la municipalité, sur le contrôle des épandages de lisier, de façon à sécuriser la population. En résumé, le producteur s'engage à suivre le PAEF à la lettre, s'il y a des modifications à apporter au PAEF, il doit les faire approuver avant tout épandage de lisier. Il doit aviser la municipalité 24 heures avant tout épandage, afin que l'inspecteur puisse faire une visite s'il le juge à propos. À l'automne l'agronome concepteur du PAEF, doit certifier que ses recommandations ont été suivies à la lettre, sinon il doit justifier toutes les modifications apportées au PAEF. De plus il doit faire les recommandations pour l'année suivante. Il y a des pénalités substantielles, si le producteur déroge de son plan de gestion.

Ceci oblige la municipalité, l'agronome concepteur du PAEF et le producteur à se responsabiliser, chacun travaille à protéger l'environnement et tout le monde en sort gagnant. Ce n'est pas tout de faire des règlements, il faut aussi les faire appliquer, c'est un peu comme les limites de vitesse sur nos routes. Lorsque la surveillance n'est pas là, un peu tout le monde abuse. Personnellement, je crois que ce rôle, doit revenir à chaque municipalité, ou aux municipalités régionales de comté (MRC) et encadré par le MENVIQ.

J'ai assisté à plusieurs rencontres de citoyens qui ont peur des porcheries, et qui accusent les intégrateurs de tous les péchés capitaux. Les intégrateurs sont perçus, comme des méchants, qui polluent et qui exploitent le pauvre monde. Je connais le monde porcin depuis plus de 30 ans et je connais personnellement la plupart des intégrateurs.

Il peut y avoir quelques cas où l'association producteur intégrateur n'a pas réussi, mais dans la majorité des cas c'est une réussite totale. Le modèle général de l'intégration porcine au Québec est la suivante, un producteur agricole construit une porcherie, et une compagnie associée à une meunerie place les animaux dans la bâtisse et le producteur reçoit un montant par animal, basé sur la productivité. Au début des années 70 le meunier faisait de l'intégration pour vendre de la moulée. Aujourd'hui les intégrateurs sont des producteurs de porc qui ont une meunerie.

Pourquoi cette formule est si populaire? Si la formule est populaire c'est qu'elle répond à un besoin pour les producteurs. Qui sont-ils ces producteurs qui désire s'associer à un intégrateur?

Souvent il s'agit d'un jeune producteur agricole, qui possède une petite ferme et qui travaille à l'extérieur pour pouvoir survivre,

Ou d'un producteur de grande culture qui ne peut plus prendre d'expansion à cause du prix des terres

Ou encore d'un producteur de grande culture qui désire baisser les coûts de production avec l'utilisation du lisier.

Ou le fils ou la fille d'un producteur laitier, qui ne peut prendre de l'expansion à cause du prix du quota du lait.

Ou de l'épouse d'un producteur qui désire avoir un travail à temps partiel à la maison, pour pouvoir rester près de ses enfants et qui désire une autonomie.

Ces personnes choisissent le modèle de l'intégration,

1. Car elles n'ont souvent aucune connaissance en production porcine. L'intégrateur a un équipe de techniciens, agronome et vétérinaire qui encadrera le producteur, ce qui le sécurise beaucoup.
2. Ces producteurs n'ont pas les ressources financières pour supporter un inventaire d'animaux.
3. Ces producteurs n'ont pas les ressources financières, ni les ressources psychologique pour supporter les fluctuations du marché.
4. La sécurité du revenu est fondamentale pour ces producteurs. Un producteur intégré touchera un revenu net en salaire et en capitalisation d'environ 50 000\$ à 75 000\$ par année, pour un travail de 3 à 4 heure par jour.
5. À l'occasion un intégrateur fournira une partie du financement pour démarrer le projet.

Vous avez entendu quelques témoignages de producteurs intégrés et qui sont très heureux de l'être, qui sans l'intégration aurait peut-être perdu leur ferme.

Aujourd'hui la production porcine a mauvaise réputation et la cause est une trop grande densification dans un milieu. Dans certaine municipalité il y a des porcheries à chaque ferme. Souvent les gens qui sont contre la production porcine, recommandent de réduire la grosseur des porcheries. Je suis convaincu que c'est une grosse erreur de penser ainsi.

En réduisant la grosseur des porcheries nous reproduisons exactement le même scénario que dans les municipalités où il y a une porcherie à chaque ferme. Si vous avez une porcherie de 3000 porcs bien localisée, il y aura une porcherie qui dégagera des odeurs. Si vous avez trois porcheries de 1000 porcs, souvent les distances sont moins sévères pour une petite porcherie, vous avez 3 sites qui dégagent des odeurs et qui sont plus près des résidences. Une porcherie 3000 porcs ne dégage pas beaucoup plus d'odeur qu'une porcherie de 1000 porcs.

Pour réduire les odeurs reliées aux porcheries je suggère des gros complexes, bien localisés. En plus je suggère une distance entre chaque complexe, un ou deux kilomètres. Cela aidera à réduire les odeurs et aussi à réduire les risques d'épidémie, d'un site à un autre site. La biosécurité sera améliorée beaucoup et l'utilisation des médicaments presque inexistant.

La plus grande cause des odeurs provient lors de l'épandage du lisier. Aujourd'hui que vous ayez trois porcheries de 1000 porcs ou une porcherie de 3000 porcs vous devez avoir la même superficie pour l'épandage du lisier. Les odeurs qui dérangent vraiment les voisins proviennent du lisier, au moment de l'épandage. Si vous voulez réduire les odeurs en production porcine :

- contrôler les modes d'épandage, uniquement des rampes basses et de l'incorporation le plus rapidement possible.
- recommander des périodes d'épandage fixes.
- limiter le nombre de jours d'épandage par ferme,
- exiger l'incorporation immédiate près des résidences, lorsque c'est possible.

Aujourd'hui, nous savons que la cause de pollution des cours d'eau ne provient plus du lisier de porc. La cause de pollution des cours d'eau provient en grande partie de l'érosion des sols. Il reste un grand travail à faire de ce côté pour protéger nos cours d'eau.

Aujourd'hui nous pouvons dire que si un producteur suit les recommandations de son agronome, il n'y aura pas de surfertilisation en nitrate, et par conséquent, nous pouvons dire que la nappe phréatique sera protégée.

Pour résumé madame la présidente et messieurs les commissaires, ma recommandation pour la production porcine, au Québec,

- des gros élevages bien localisés,
- une distance séparatrice entre chaque producteur,
- un suivi plus sévère sur l'application des PAEF.

Je vous remercie beaucoup du temps que vous m'avez alloué.

Guy Lussier
Ingénieur rural et agronome